



16 24 390 12 333 50 385

CHAQUE REVISION ANNUELE ET REMPLACE LES PLANS PRECEDENTS
 Ce plan ne peut être exécuté ni être mis en construction de l'autre, ce qui implique la responsabilité de l'architecte. Toute modification ou ajout de détail doit être précédé d'une autorisation écrite de l'architecte. Toute modification ou ajout de détail doit être précédé d'une autorisation écrite de l'architecte. Toute modification ou ajout de détail doit être précédé d'une autorisation écrite de l'architecte.

PROJET
 Construction de 3 maisons jumelées
 Lotissement "Op' der stier"
 L-1409 Luxembourg
 Commune de HESPERANGE

PROJETANT
 Bureau d'architectes WERNER
 34, rue Edmond Dune
 L-1409 Luxembourg
 Tél: 44 28 63 FAX: 44 39 85

DATE
 11/10

PROJETANT
 M. W.

PROJETANT
 Architecte

PROJETANT
 4 h

Matrice de livraison:
 Signaux Promotion

AVANT PROJET **SOUS-ŒUVRE**
AUTORSATIONS **AVANT PROJET** **PROJET**
RELEVÉ **DETAILED** **DETAILED**